

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation
28 novembre 2025

Numéro de la délibération
25-25

Objet de la Délibération

Coopération LEADER :
convention avec
le Pays des Châteaux

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux-mille-vingt-cinq, le neuf décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt-huit novembre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Denis REIG (Bucy-Saint-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (St-Laurent-des-Bois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (Suppléant de Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Jean-Paul ROUSSARIE (suppléant de Michelle GAY - Huisseau-sur-Mauves), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL - Lailly-en-Val), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Evelyne TETAULT (Beauce-la-Romaine), Jean-Luc FOURNIER (Association ALBATRE), Arnaud DUVAL (Agence Régionale Energie Climat).

Le Président rappelle qu'en avril 2025, le Comité de programmation du GAL Loire Beauce a émis un avis favorable à la proposition des Fous de bassan pour monter un projet de coopération internationale avec le GAL du Pays des Châteaux, le GAL Loire Beauce et le GAL de Lassithi (Grèce).

Il rappelle qu'en juillet 2025, le Comité syndical a émis un avis favorable pour faire une demande d'aide à la Région Centre-Val de Loire sur le soutien préparatoire à cette coopération.

Il informe aussi qu'en août 2025, la Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, Madame Gaëlle LAHOREAU, a donné son accord sur cette demande de soutien.

Le Président informe qu'une délégation française se déplace en Grèce du 8 au 11 décembre 2025 pour rencontrer les partenaires grecs et coconstruire un projet sur le conflit de l'usage de l'eau.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 045-200075869-20251209-25_25-DE



Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation
28 novembre 2025

Numéro de la délibération
25-25

Objet de la Délibération

Coopération LEADER :
convention avec
le Pays des Châteaux

Le Président informe de la composition de la délégation se rendant en Grèce pour rencontrer les partenaires :

- Magalie BERRUET, directrice des Fous de bassan !
- Hélène DEGRANDPRÉ, photographe associée aux Fous de bassan ! dans le cadre de ce projet de coopération.
- Frédéric GOND, membre du comité de programmation LEADER du GAL Loire Beauce.
- Astrid LONQUEU, Vice-Présidente de la communauté de commune Beauce Val de Loire, Maire de MAVES, membre du GAL du Pays des Châteaux, agricultrice.
- Sébastien GRESSE, Vice-Président du GAL Pays des Châteaux.
- Geoffroy BELHOUTE, chargé de mission LEADER, Pays des Châteaux.
- Pavlos FOUSSEKIS, chargé de mission LEADER, Pays Loire Beauce.

Le Président rappelle le budget prévisionnel de cette coopération :

Dépenses TTC		Recettes	
- Déplacement / hébergement	3 920 €	Région – FEADER (80 %)	8 000 €
- Coordination / traduction	6 080 €	Pays des Châteaux (10 %)	1 000 €
		Pays Loire Beauce (10 %)	1 000 €
TOTAL	10 000 €	TOTAL	10 000 €

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- Acter le plan de financement du projet de coopération
- Autoriser le Président à signer la convention liant le Pays des Châteaux et le Pays Loire Beauce
- Participer au projet de coopération « Lettres des Pays : l'eau, c'est la vie ! »
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,


Frédéric CUIILLIERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce


Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 045-200075869-20251209-25_25-DE

S²LO